



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°14

REUNION du 18 et 22 Octobre 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU.

Excusés : DELORME Bernard

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

COURRIERS RECUS :

SC MELAS LE TEIL : en date du 17 octobre 2018 informant de l'inactivité de son équipe seniors

SC CRUAS : Proposition d'accueil de parties finales en juin. Lu et noté

A L'ATTENTION DES CLUBS :

Attention passage à l'heure d'hiver le dimanche 28 octobre

FMI

Rappel de l'article 76 procédure d'exception.

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Suite à la décision par le PV N° 12 de la Commission des arbitres le résultat du match du 23/09/18 OLYMPIQUE RHODIA 2 – BARBIERES est annulé. Le match est reprogrammé le 04/11/18

D5

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

La commission souhaite un prompt rétablissement à monsieur ANDRE GALLICE.

DIVERS :

Nous rappelons que les résultats des rencontres doivent être saisis sur la tablette après le match et avant le lundi midi.

Pour les retardataires il y a amende.....

COUPE « PAUL GATEAUD » :

Tirage effectué par MR.POMMIER Michel

Quinze clubs inscrits, donc sept matches de barrage et un exempt.

AS LE PIC / ES MALISSARD le 02/11 à 20h.

CFE TOULAUD / RPTS VAL. le 29/10 à 19h30

VAL. CONSEIL DEPT / RCF07 le 29/10 à 19h30.

BOURG LES VAL. / AS PTT VAL. le 02/11/ à 20h45.

AME SPORT / FC EYRIEUX EMBROYE le 29/10 à 19h45.

AS VEORE MONTOISON / FL GG le 29/10 à 20H30.

FC CHABEUIL / AS FAM le 02/11 0 21H15.

EXEMPT : VAL. AS PORTUGAISE.

Prévoir du temps pour les prolongations et les tirs au but.

VETERANS :

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

RAPPEL : Les feuilles de match papier sont à envoyer par courrier postal à l'adresse du District

La transmission des FMI doit être effectuée avant les lundi midi.

En cas de feuilles de match papier celle –ci doivent être envoyée par courrier postal à l'adresse du District et non pas par mail à : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Trop de feuille de match sont encore trop incomplète, (manque numéro de match)

De plus 10 joueurs au maximum doivent figurer sur la feuille de match.

Les clubs ne respectant ces réglementations seront amendés.

Le tirage des matchs de COUPE Vétérans a été réalisé et est consultable sur le site du District. Les matchs se joueront le 16/11/2018

FUTSAL :

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02